

Réf: Dossier 174784

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HIRAM DECO-CI »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA Sur
l'autoroute du nord, après le quartier GESCO, continuer
jusqu'à l'usine "COLAS", juste après se trouve le village
ALLOKOI, Lot NON PARVENU, Ilot NON PARVENU

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/01/2023
reçus par Me BEUGRE GUY-ROGER, et enregistrés au CEPICI le
06/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HIRAM DECO-CI »

Objet : Menuiserie
- Bois général ;

- La prise de participation dans toutes
entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se
rattacher à son objet social, et notamment par voie de
création de Sociétés nouvelles, d'apport, de commandite,
de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de
fusion, d'alliance ou de société en participation,

- Et plus généralement, toutes opérations
commerciales, industrielles, financières, mobilières ou
immobilières se rapportant directement ou indirectement
à l'objet social ou tout autre objet similaire ou connexe de
nature à favoriser, directement ou indirectement, le but
poursuivi par la Société, son extension ou son
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA Sur
l'autoroute du nord, après le quartier GESCO, continuer
jusqu'à l'usine "COLAS", juste après se trouve le village

ALLOKOI, Lot NON PARVENU, Ilot NON PARVENU

Dirigeant(s) M FARDOUN FAROUK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00228 du 03/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02911/GTCA/RC/2023 du 03/02/2023

